

SITE DE L'ÉCLUSE 19 DU VERSANT YONNE, DITE DE MARIGNY 2ÈME (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Marigny-le-Cahouët
bief 19 du versant Yonne

Dossier IA21003571 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite en 1834 (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 41) d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 2e quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1811 (daté par source) / 1834 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle est construite en moellons enduits et couverte de tuiles plates. Annexe latérale construite en parpaing (la toiture est envahie par une importante végétation), à proximité de laquelle se trouve le puits. Marquise au-dessus de la porte d'entrée. Pignon droit : superposition de deux fenêtres rectangulaires. Pignon gauche : fenêtre semi-circulaire. Accès au soubassement par deux portes sur la façade postérieure. L'écluse est mécanisée. Le sas a été refait en béton. Barge en aval de l'écluse 18, sur la rive droite.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille, parpaing de béton, enduit

Toit : tuile plate, tuile mécanique

Étages : étage de soubassement, étage en surcroît

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituant non étudiées : maison, écluse

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de face de la maison éclusière.

21, Marigny-le-Cahouët, lieudit : bief 19 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112103762NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du site d'écluse en amont.

21, Marigny-le-Cahouët, lieudit : bief 19 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112103760NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine